



CENTRE DE SANTE MENTALE

L'ADRET ASBL

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

135, Avenue Albert

1190 Forest

PROJET SPECIFIQUE : ANTENNE « DOUBLE DIAGNOSTIC » **– INCLUSION ASBL**

La déficience intellectuelle atteint environ 3% de la population et entraîne des incapacités et des handicaps qui nécessitent une approche et une réponse spécialisées. En fonction de l'évolution des conceptions actuelles, les personnes présentant une déficience intellectuelle ont besoin d'un soutien spécifique, tout en veillant à leur inclusion au sein de la société.

Le centre de santé mentale L'Adret a mis en place historiquement une collaboration avec l'ANAHM, devenue aujourd'hui Inclusion asbl, sous la forme d'une Antenne, un service psychosocial spécifique pour des patients présentant une déficience intellectuelle associée à des troubles de santé mentale mais aussi des troubles du comportement et pour toute personne impliquée dans leur prise en charge.

Ce service développe un pôle basé sur des activités d'aide individuelle, de formation et de sensibilisation au bénéfice des professionnels des services généraux, des services spécialisés et des proches. Il établit de nombreuses collaborations avec de professionnels mais aussi avec des parents de personnes avec un handicap intellectuel.

Cette antenne se situe au sein des locaux d'Inclusion asbl. Ces locaux se trouvent à la rue Colonel Bourg n° 123 -125 à 1140 Evere.

Cette antenne DD au sein d'Inclusion a, donc, comme spécificité le prise en charge des personnes dites à double diagnostic.

D'une part, la déficience intellectuelle se caractérise, par des limitations significatives du fonctionnement intellectuel qui affectent le raisonnement, la planification, la résolution de problèmes, la pensée abstraite, la compréhension d'idées complexes, la communication et la capacité spontanée mais aussi le transfert d'apprentissage. D'autre part, la personne avec un handicap intellectuel présente une grande sensibilité émotionnelle.

Comme le mécanisme cognitif est limité, la personne fonctionne plus par son côté émotionnel, elle réagit en tenant compte de l'affectivité qu'elle ressent. À travers les contacts relationnels, elle « enregistre une vibration émotionnelle » (Juhel, J.Ch, 1997).

Il en résulte une expression émotionnelle très intense dans de nombreux moments de la vie quotidienne, avec souvent une compréhension à un premier degré de la situation réelle ou une compréhension inadéquate et l'impossibilité, pour la personne, de verbaliser ce qui lui arrive.

Concernant les troubles de la santé mentale, à la suite des limitations du fonctionnement intellectuel et à une expression verbale déficiente, la personne vit souvent dans la peur ou encore éprouve de la tristesse face aux situations de la vie quotidienne qu'elle ne comprend pas. Elle aura tendance alors à s'exprimer par un comportement inadapté qui peut prendre différentes formes et une importance variable.

Certains comportements inadaptés peuvent s'estomper en fonction d'une prise en compte plus adaptée des besoins de la personne et ce, de la part de son environnement. D'autres comportements nécessiteront des interventions psychiatriques.

La population accompagnée par l'Antenne est principalement une population adulte cependant dans certaines situations (comme l'orientation de jeunes primo-arrivants ou d'enfants déscolarisés), l'Antenne Double Diagnostic peut accompagner les familles dans certaines démarches.

I. Missions de l'Antenne Double Diagnostic

Voici la description, non-exhaustive, des missions de l'Antenne Double Diagnostic en rapport avec le Décret du 5 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé :

L'Antenne Double Diagnostic offre un premier accueil, analyse et oriente les demandes émanant de son public cible.

Pour réaliser cette mission, une approche individualisée des besoins de la personne et de son entourage est utilisée. L'objectif est l'amélioration du bien-être d'un point de vue social et psychologique des personnes en situation de handicap intellectuel dans leurs différents milieux de vie. Les moyens utilisés par l'Antenne sont :

- Des contacts avec le public cible et ses proches,
- Des entretiens avec les personnes en situation de handicap intellectuel et leurs proches afin d'analyser la demande,
- Une orientation vers des personnes ressources spécialisées ou des structures adaptées en fonction de la problématique rencontrée et du public cible tant dans le secteur du handicap que dans celui de la santé mentale,
- De l'information concernant les droits et les possibilités d'aide existant dans les deux secteurs pour le public cible,
- Des rencontres entre les personnes en situation de handicap intellectuel et leurs proches pour désamorcer des situations de crise,
- La réalisation d'attestation d'orientation permettant l'accès aux différents services spécialisés, notamment pour l'enseignement spécialisé, ...

L'Antenne Double Diagnostic a aussi pour mission de participer à poser un diagnostic et pouvoir aider les personnes en situation de double diagnostic à avoir accès à des traitements psychiatriques, psychologiques, psychothérapeutiques et psychosociaux. Ils visent essentiellement à améliorer le bien-être psychique de la personne dans ses milieux habituels de vie.

Les travailleurs de l'Antenne peuvent répondre à cette mission en :

- Réalisant des évaluations du comportement adaptatif et des capacités intellectuelles,
- Accompagnant par un suivi au moment de la crise les personnes en situation de double diagnostic et leur entourage,

- Effectuant des démarches administratives avec les familles auprès des services tant généraux que spécialisés (justice, SPF, ...),
- En collaborant avec les différents services accompagnant les personnes porteuses de double diagnostic mais aussi les services s'occupant de personnes en situation de handicap intellectuel,
- En collaborant avec les médecins psychiatres du secteur de la santé mentale, ...

L'Antenne Double Diagnostic a comme mission d'organiser, d'élaborer ou de collaborer à des activités de prévention.

Ces activités de prévention peuvent toucher la société en général mais aussi les professionnels des secteurs de la santé mentale et du handicap et les proches des personnes en situation de handicap intellectuel. Elles peuvent prendre la forme :

- De participation à des groupes de travail avec des travailleurs des services généraux et/ou spécialisés,
- De sensibilisation à la demande autour de thèmes liés au double diagnostic mais aussi au handicap intellectuel,
- De formation à la demande autour de thèmes liés au double diagnostic et au handicap intellectuel,
- Par une mise à jour des connaissances sur le handicap intellectuel et le double diagnostic en suivant des formations,
- Par la participation à des salons, des tables rondes, des groupes de réflexion,
- En répercutant vers Inclusion asbl et plus précisément vers l'équipe du service social et vers le responsable du plaidoyer, les besoins non satisfaits à défendre et à promouvoir à un niveau régional et fédéral, ainsi que certains dysfonctionnements,
- Par la diffusion de l'information la plus actuelle sur différents aspects de la déficience intellectuelle mais aussi des troubles mentaux ou du comportement sous forme de conférences-débats, de séminaires, de publications et de séances de sensibilisation pour professionnels de services généraux et spécialisés, des bénévoles, des mouvements d'éducation permanente et aussi des étudiants, ...

Les activités, développées dans le projet de l'Antenne Double Diagnostic, permettent de jouer un rôle préventif, en favorisant, pour les intervenants, une meilleure connaissance des spécificités du handicap intellectuel et de la santé mentale et une manière plus adaptée d'intervenir à l'égard de ces personnes.

Ce travail préventif permet une meilleure reconnaissance de la place que les personnes avec un handicap intellectuel peuvent occuper au sein de la société. Il en résultera également une diminution des troubles du comportement chez ces personnes, à partir du moment où la personne est reconnue et suffisamment soutenue dans son projet de vie.

Voici quelques exemples des thématiques abordées dans les différentes missions de l'Antenne DD : la santé mentale, le droit à la vie affective et sexuelle, la qualité des services, les mesures juridiques, les droits sociaux, la discrimination, la parentalité, le droit à la prise de parole, le vieillissement, l'inclusion, le soutien des fratries, ...

L'Antenne DD collabore avec Inclusion asbl pour le développement de formations destinées à favoriser la prise de parole des personnes avec une déficience intellectuelle mais aussi des formations destinées directement aux personnes elles-mêmes.

L'Antenne DD de l'Adret travaille en partenariat avec :

- Inclusion asbl ;
- Les autres associations de parents et de professionnels, proches d'Inclusion asbl, l'AP³ (Association d'Aide aux Personnes polyhandicapées), et l'APEPA (Associations de Parents pour l'Epanouissement des Personnes Autistes) ;
- Les institutions et services qui prennent en charge des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle et leurs familles ;
- Le Service Phare ou Iriscare ainsi que les écoles d'enseignement spécialisé, les centres psycho-médico-sociaux, les centres de service social, les centres de planning familial ;
- Les services d'Inclusion (LSI). Il s'agit d'une Fondation reprenant différents services qui ont été créé par Inclusion asbl. Actuellement, il y a Madras Wallonie, Madras Bruxelles, le SAPHaM et IMP'ACT ;
- La Fondation Portray ;
- Les SSM, etc.

II. Évaluation du projet de l'Antenne sur l'année 2023

Les personnes déficientes intellectuelles et leurs familles, ainsi que les professionnels, les étudiants et les chercheurs, peuvent rencontrer à l'antenne de l'Adret, des professionnels au fait de la problématique de la déficience intellectuelle, connaissant le secteur tant du point de vue social que psychologique et collaborant avec une association de parents, de frères et sœurs, des professionnels ainsi que de personnes déficientes intellectuelles elles-mêmes.

L'Antenne Double Diagnostic offre un premier accueil, analyse et oriente les demandes émanant de son public cible.

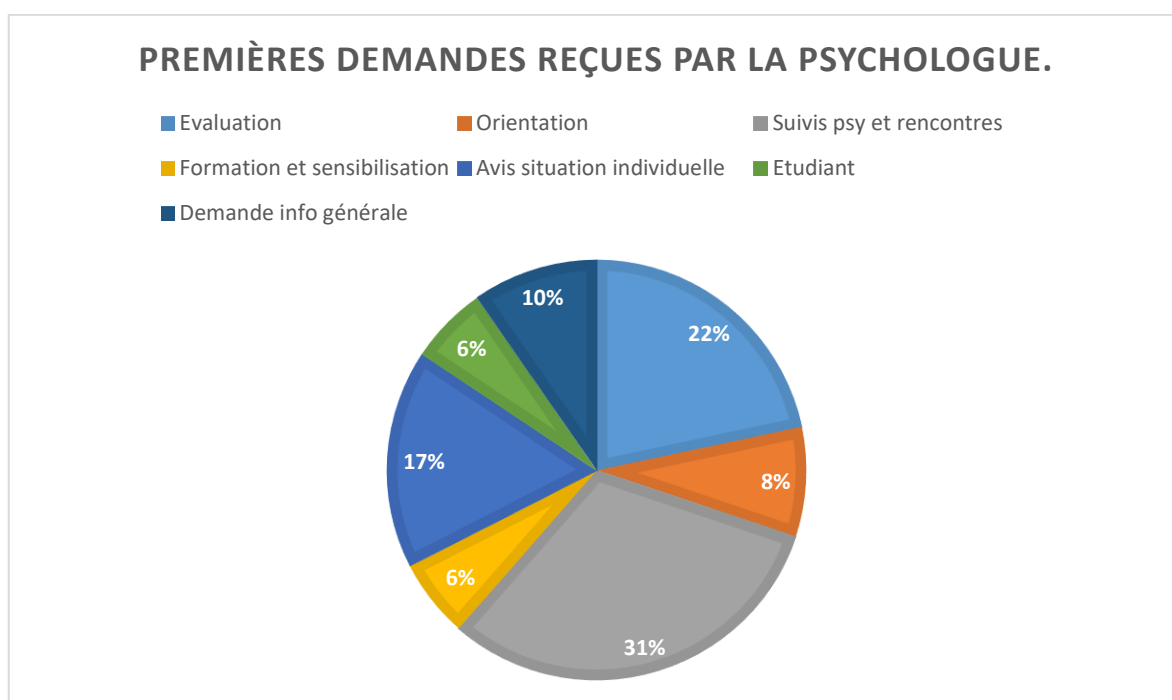
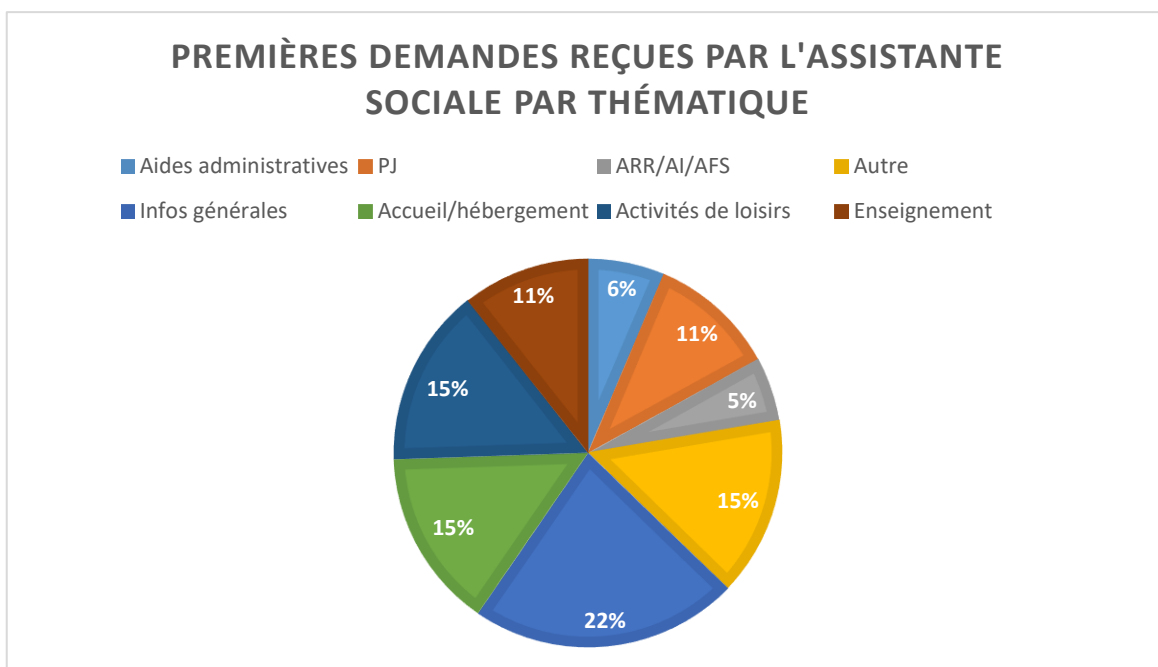
À la suite des appels téléphoniques, aux visites, aux courriers postaux et électroniques que nous recevons, les problématiques les plus souvent rencontrées sont toujours :

- la recherche d'une structure adaptée face au manque de place dans les centres de jour et d'hébergement ;
- le besoin d'une attestation d'orientation pour une entrée dans une école spécialisée ou un centre de jour ou encore un centre d'hébergement ;
- le vieillissement parental et le devenir de l'adulte handicapé ;
- les mesures de protection juridique et leurs conséquences ;

- la difficulté de gérer le quotidien et l'absence de solutions lorsque la déficience intellectuelle est mal connue de la part du réseau naturel, notamment issu de l'immigration, et aussi lorsque la déficience intellectuelle est associée à des troubles comportementaux ou à des handicaps multiples ;
- la discrimination vécue par les personnes handicapées dans de nombreuses situations ;
- la demande de connaître des professionnels ressources connaissant bien la déficience intellectuelle (juristes, thérapeutes...) ;
- la recherche de solutions de répit et de dépannage surtout pour les personnes de grande dépendance qui ne bénéficient pas d'un accueil dans une structure adaptée, mais aussi pour les jeunes sans école spécialisée ;
- des demandes de loisirs adaptés ;
- les démarches à effectuer lorsque la personne déficiente mentale atteint l'âge de la majorité ;
- l'intégration professionnelle des adultes avec une déficience intellectuelle ;
- l'établissement d'un diagnostic éventuel de déficience intellectuelle pour des personnes étrangères qui n'ont pas un permis de séjour sur le territoire belge et qui souhaitent avoir des éléments supplémentaires à faire valoir ;
- l'arrivée en Belgique de personnes issues d'autres pays européens pour les aider à s'orienter dans l'organisation des services en Belgique et en découvrir les conditions d'accès ;
- le soutien de personnes avec une déficience intellectuelle par un suivi psychologique ;
- le soutien de leurs proches face aux questions d'isolement ;
- la compréhension de comportements dérangeants ;
- le soutien de personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs proches dans l'après crise sanitaire ;
- la participation à des rencontres du réseau dans le contexte de case management ;
- ...

La psychologue et l'assistante sociale ont accompagné 4 personnes (et leurs familles) en binômes.

Lorsque les familles ou les professionnels, nous contactent pour la première fois, cela est appelé « premières demandes ». Voici 2 graphiques reprenant les données des 1ères demandes traitées tant par la psychologue que l'assistant social :



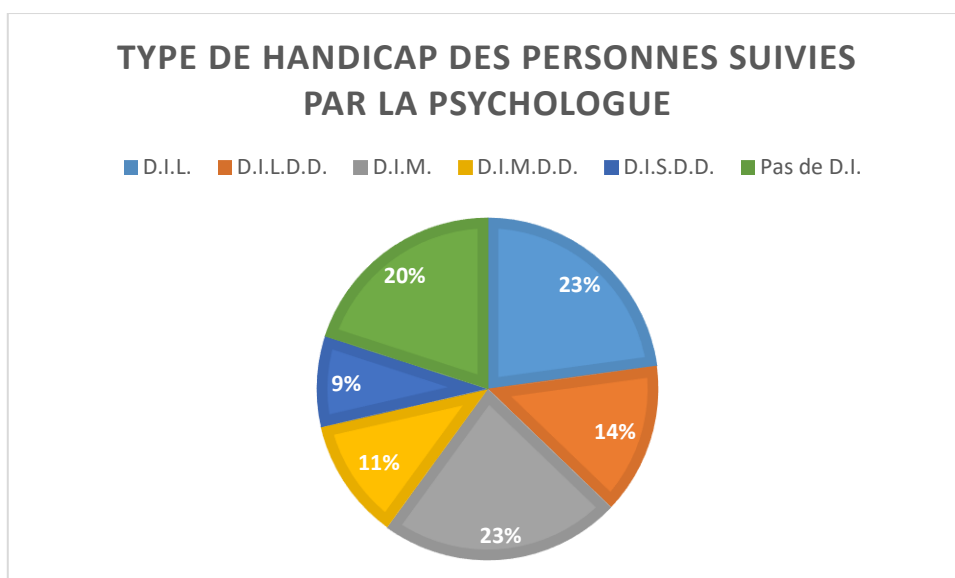
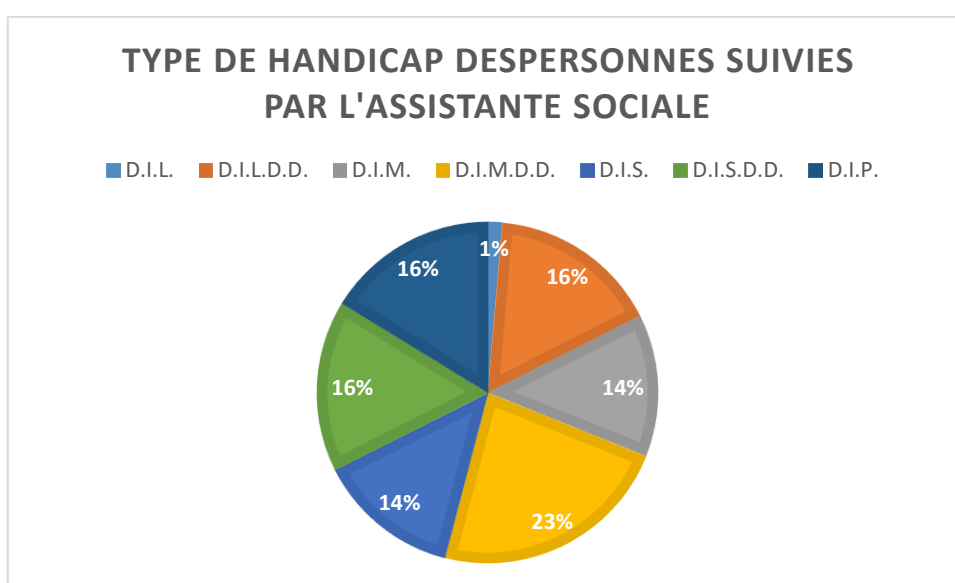
N.B. :

- les demandes d'avis concernent des individus pour lesquels un professionnel ou un proche désire avoir des renseignements,
- les demandes d'informations concernent des questionnements plus généraux autour de la thématique du handicap intellectuel.

Nous jouons toujours un rôle de conciliation dans différentes situations, principalement entre parents et institutions. Il s'agit le plus souvent d'interventions quand des personnes en situation de handicap intellectuel sont en conflit avec leur famille ou en procédure d'exclusion ou exclues de leur institution (école, centre de jour, centre d'hébergement).

L'Antenne Double Diagnostic a aussi pour mission de participer à poser un diagnostic et pouvoir aider les personnes en situation de double diagnostic à avoir accès à des traitements psychiatriques, psychologiques, psychothérapeutiques et sociaux. Ils visent essentiellement à améliorer le bien-être psychique de la personne dans ses milieux habituels de vie.

Voici le profil des personnes avec un handicap intellectuel avec qui un suivi a été réalisé :



N.B :

- D.I.L. : Déficience intellectuelle légère
- D.I.M. : Déficience intellectuelle modérée
- D.I.S. : Déficience intellectuelle sévère
- D.I.P. : Déficience intellectuelle profonde
- D.I.L D.D. : Déficience intellectuelle légère avec double diagnostic
- D.I.M D.D. : Déficience intellectuelle modérée avec double diagnostic
- D.I.S D.D. : Déficience intellectuelle sévère avec double diagnostic
- D.I.P D.D. : Déficience intellectuelle profonde avec double diagnostic
- Pas de D.I. : cette catégorie regroupe des proches qui ont besoin d'un suivi psychologique ou des personnes ne présentant pas de D.I. à la suite d'une évaluation.

En cette année 2023, l'assistante sociale et la psychologue de l'Antenne ont plus que jamais mis les besoins individuels des personnes et de leurs familles au centre de leur intervention.

L'Antenne Double Diagnostic a comme mission d'organiser, d'élaborer ou de collaborer à des activités de prévention.

L'information, la sensibilisation et l'éducation tant de la population générale en matière de DD que du réseau sanitaire et social font partie des missions de l'Antenne DD.

Nous recevons des demandes de professionnels, de services généraux, de services spécialisés, et aussi de groupes de parents, pour des informations concernant des outils d'évaluation (par exemple, l'utilisation de l'échelle belge évaluant le comportement adaptatif ou de la Vineland II), des syndromes génétiques particuliers, des sensibilisations à la déficience intellectuelle, des demandes de supervision, de formations, des informations de législation sociale, de procédures administratives à suivre, des adresses de services, sur l'accueil des enfants avec une déficience intellectuelle dans les milieux extrascolaires,

Nous soutenons aussi la reconnaissance et l'autonomisation de la personne en situation de handicap intellectuel.

- Participation à des groupes de travail avec des travailleurs des services généraux et/ou spécialisés :
Ces réunions se sont déroulées en distanciel ou en présentiel.
 - Participation de l'assistante sociale et de la psychologue au groupe de travail Handicap de Forest.
- Participation à des à des groupes de réflexion :
 - La psychologue participe au comité d'accompagnement intersectoriel double diagnostic (CAIDD).
 - L'assistante sociale a participé au groupe de travail « Niveau de Vie ».
 - L'assistante sociale a participé au groupe de travail « Vieillesse » organisé par Inclusion asbl.

- Sensibilisations données à la demande en 2023 autour de thèmes liés au double diagnostic mais aussi au handicap intellectuel :
Il n'y a pas eu ce type de demande cette année.
- Formations données à la demande en 2023 autour de thèmes liés au double diagnostic et au handicap intellectuel :
 - La psychologue a donné une formation les 16/05/23 et 30/05/23 intitulée « Administration professionnelle et handicap intellectuel : entre protection et autonomie » en collaboration avec La Fondation Portrait et organisée par Inclusion asbl.
 - L'assistante sociale a donné une formation aux personnes en situation de handicap intellectuel sur la protection juridique le 23/02/23 et le 02/03/23 en collaboration avec Inclusion asbl.
 - L'assistante sociale a donné des formations sur la protection juridique en collaboration avec Inclusion asbl le 25/03/23 dans le Service Horizon Neufs et le 23/03/23 Aux Vraies Richesses.
- Participation à des salons :
 - La psychologue et l'assistante sociale ont participé à l'activité de sensibilisation Handicap'tive Moi organisée par le groupe de travail Handicap de la commune Forest 10/06/2023.
- Participation à des tables rondes :
Il n'y a pas eu ce type de demande cette année.
- Conférence-débats ou séminaires donnés pour diffuser l'information la plus actuelle sur différents aspects de la déficience intellectuelle mais aussi des troubles mentaux ou du comportement :
Il n'y a pas eu ce type de demande cette année.
- Publications pour diffuser l'information actuelle sur les différents aspects de la déficience intellectuelle mais aussi des troubles mentaux ou du comportement (articles, interview, ...):
La psychologue a réalisé une interview ayant pour objectif un article dans la revue Inclusion Magazine ayant pour thème le double diagnostic.
- Formations suivies pour une mise à jour des connaissances sur le handicap intellectuel et le double diagnostic :
 - La psychologue a suivi les 03/02/22 et le 17/03/23 la formation intitulée « Apprendre à communiquer et à traduire des informations orales en FALC » organisée par Inclusion asbl.
- Participation à un colloque :
Il n'y a pas eu d'intervention de ce type en 2023.

- Lien avec Inclusion asbl :
 - Répercuter vers Inclusion asbl et plus précisément vers l'équipe du service social et vers le responsable du plaidoyer, les besoins non satisfaits à défendre et à promouvoir à un niveau régional et fédéral, ainsi que certains dysfonctionnements,
 - Participation aux réunions d'équipe élargie,
 - Participation aux réunions de département,
 - Participation aux réunions d'animation,
 - Participation de l'assistante sociale aux réunions des assistantes sociales d'Inclusion asbl,
 - Participation pour l'assistante sociale aux supervisions des assistantes sociales d'Inclusion asbl,
 - Participation à la journée de mise au vert d'Inclusion asbl,
 - Participation pour l'assistante sociale aux réunions autour de la campagne d'éducation permanente menée par Inclusion asbl,
 - Participation pour la psychologue à des rencontres avec Psybru et Inclusion asbl autour du projet des psychologues de 1ère ligne.
 - Participation à la rédaction de « Inclusion Magazine ».

- Lien avec le CSM L'Adret :
 - Participation aux supervisions de l'équipe adulte,
 - Participation à certaines réunions maison,
 - Participation aux journées de mise au vert de l'Adret,
 - Participation pour la psychologue au projet « Atelier libre »,
 - Participation et rédaction de la nouvelle convention de collaboration pour l'Antenne DD entre Inclusion asbl et L'Adret,
 - Participation le 23/03/23 à une matinée Rézone au sein de l'Adret.

III. Perspectives pour 2024

Plus que jamais, l'Antenne poursuit son travail dans le cadre de la santé communautaire. Les activités organisées en 2023 confirment bien cette volonté de poursuivre ce travail, dans le souci de la qualité de vie des personnes en situation de handicap intellectuel. Cette perspective implique un meilleur ajustement des réponses données par les professionnels et les parents aux besoins des personnes concernées pour améliorer leur vie quotidienne au sein d'une société inclusive.

Les thèmes prioritaires restent la problématique du double diagnostic, d'une part, et la place des parents dans le partage des savoirs avec les professionnels et la personne avec un handicap intellectuel, d'autre part.

La place de la personne en situation de handicap intellectuel, comme partenaire principal, constitue plus que jamais le fil conducteur de nos interventions. Dans cette perspective, il s'avère important de donner la parole aux personnes en situation de handicap intellectuel et d'entendre leurs préoccupations. Concernant les personnes de grande dépendance, elles ont également besoin d'être reconnues au travers de leur langage non verbal.

Combiner les réponses individuelles à donner aux besoins des personnes en situation de handicap intellectuel et les activités de prévention constituent les axes essentiels de l'action de l'Antenne Double Diagnostic de l'Adret.

Dans le cadre de la santé mentale, il est important d'œuvrer dans le sens d'une plus grande prise en compte par les professionnels concernés de la qualité de vie des personnes en situation de handicap intellectuel qui, non comprises et non reconnues, peuvent développer des troubles du comportement et éventuellement des troubles psychiatriques. La psychologue continue son travail au sein des groupes représentant des personnes dites de double diagnostic.

Notre participation plus régulière aux réunions d'équipe de l'Adret ainsi qu'aux supervisions nous est bénéfique.

Pour 2024, la préparation des projets de construction de formation avec Inclusion ASBL sont envisagés.

Pour 2024, des sensibilisations sont prévues et la participation à des salons autour du handicap et à des symposiums.

Le suivi des projets tant des groupes de travail qu'au sein d'Inclusion asbl se poursuivent.

La réponse aux demandes formulées par les personnes avec un handicap intellectuel, leurs proches et les professionnels qui les accompagnent restent aussi une de nos priorités.

Enfin, l'Antenne Déficience Intellectuelle reste vigilante à la place accordée dans notre société aux personnes avec un handicap intellectuel et ou avec un double diagnostic.